

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire / mercredi 22 mai 2024 à 18h30

Centre d'accueil « Le Radeau » à Orsonnens

A) Assemblée statutaire

1. Mot de bienvenue

Mme Jillian Fauguel, présidente, ouvre l'assemblée générale 2024 de l'association « Le Radeau ». Elle souhaite une cordiale bienvenue à Mme l'inspectrice des institutions, à Mme la Cheffe de service adjointe du SPS, à Mme et M. les représentants de l'Office AI du canton de Fribourg, à M. le Procureur, à MM. les représentants de la Police cantonale, à Mme et M. Jordan, membre fondateur du « Radeau », à tous les amis du « Radeau » ainsi qu'à tous les invités.

2023 a été pour notre association une année de confirmation dans le choix d'étendre nos prestations en cherchant à offrir, non pas juste un lieu de vie pour nos accueillis, mais également un lieu de réinsertion où chacun pourra retrouver une vie professionnelle et aussi une vie sociale en côtoyant les clients du « Cheval Blanc du Radeau ». En effet, si le quotidien de nos équipes d'accueil n'a pas fondamentalement changé au cours des derniers mois, il faut admettre que le travail du comité se focalise lui désormais sur le fameux « projet du Cheval Blanc ».

C'est dans ce sens que nous avons étoffé les rangs du comité en accueillant deux nouveaux membres :

- Mme Sonia Kaeser, gestionnaire de fortune auprès de l'UBS et
- M. Claude Brodard, expert-comptable, entrepreneur à Marly

Bienvenue à eux et merci à chacun des membres du comité pour leur implication et leur soutien. Un merci particulier à Mme Caroline Corboz, membre du comité durant 14 années qui a opté pour une « retraite » bien méritée.

Bienvenue à Mme Marie-Eve Bifrare, qui nous rejoint en qualité de comptable et qui succède à Mme Solange Page que nous remercions sincèrement pour son implication.

A vous chères personnes accueillies, l'année 2023 vous aura montré des soutiens auxquels, peut-être, on n'osait pas espérer, de la part des Lions Club de la région, qui se sont unis pour lever des fonds pour que le projet « Cheval Blanc du Radeau » voie le jour. Un immense merci à eux !

Alors, comme nous le suggérait M. Claude Nicollier lors de la conférence sur l'astronomie du 29 novembre 2023 :

« Gardons la tête dans les étoiles et osons vos rêves ! »

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 06.06.2023

Il pouvait être consulté sur notre site www.leradeau.ch. Aucune remarque n'étant formulée au sujet de ce procès-verbal, **il est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport de la Présidente

Le rapport de la présidente est très succinct, ayant tout dit dans le mot de bienvenue et donnant la priorité à la soirée consacrée à l'Avenir inclusif en lien avec les journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées. Le thème de la conférence de ce soir est :

« QUAND LA MALADIE PSYCHIQUE SE RE-INSERE »

4. Comptes 2023

4.1. Présentation

En tant que nouvelle comptable de l'association, Marie-Eve Bifrare présente tout d'abord le bilan bouclé au 31.12.2023. Le total du bilan au 31.12.2023 se monte à CHF 3'102'054.53, soit une augmentation de CHF 88'014.98 par rapport à 2022. Pour ce qui est du Passif, l'augmentation des autres dettes provient du fait que nous avons un solde ouvert en faveur du canton de Fribourg, environ CHF 55'000.00 en 2022 et CHF 90'000.00 en 2023.

Elle poursuit avec la présentation du compte d'exploitation de l'année 2023, avec quelques explications :

- Concernant les revenus provenant de résidents fribourgeois, ceux-ci sont inférieurs à ce qui avait été mis au budget, alors que les revenus provenant des résidents extras cantonaux sont nettement supérieurs à ce qui avait été mis au budget. Ceci vient du fait que nous avons accueilli plusieurs personnes hors canton.
- Sous le poste « Entretien et réparation », les charges sont légèrement en dessus. Nous y avons comptabilisé un transfert de propriété avec la commune de Villorsonnens pour un montant de CHF 14'400.00. Il s'agit d'une correction de surface.

4.2. Rapport de l'organe de révision

Mme Magali Page, représentante de La Fiduciaire Régis SA à Fribourg, organe de révision, donne lecture du rapport sur le contrôle des comptes annuels de l'association « Le Radeau ». Leur contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément au Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

4.3. Approbation

La Présidente demande aux membres présents si, formellement, ils acceptent ces comptes 2023.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2025

5.1. Présentation

Le budget 2025 est équilibré entre les produits et les charges pour un montant de CHF 2'656'418.68. Ce budget 2025, qui reste à ce jour provisoire, a été déposé en mars 2024 auprès du Service de la Prévoyance Sociale, il sera discuté et négocié en fin d'année 2024.

La présentation de ce budget ne suscite aucune question de la part de l'assemblée.

5.2. Approbation

La Présidente demande aux membres présents si, formellement, ils acceptent le budget 2025 tel que présenté.

Le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

6. Elections statutaires

6.1. Démission et Admissions au comité

La présidente donne connaissance à l'assemblée de la démission au comité de Mme Caroline Corboz. Après plus de 15 ans d'activité, Mme Corboz a mis un terme à sa fonction de membre du comité du « Radeau ».

Pour la remplacer, deux personnes ont été approchées et ont accepté notre demande, à savoir :

- **Mme Sonia Kaeser de Lossy, gestionnaire de fortune auprès de l'UBS**
- **M. Claude Brodard du Mouret, entrepreneur en qualité d'expert-comptable**

Ces deux personnes sont donc proposées à l'assemblée et, par applaudissements, sont nommées membres du comité du « Radeau ».

7. Divers

La présidente demande s'il y a des divers dans l'assemblée. Ce n'est pas le cas.

B) Conférence sur le thème

« QUAND LA MALADIE PSYCHIQUE SE RE-INSERE »

- **Message de la directrice du « Radeau », Mme Emmanuelle Barboni**

Nous poursuivons donc cette assemblée par une conférence sur le thème de **« Quand la maladie psychique se re-insère »**.

La parole est donnée à la directrice du « Radeau », Mme Emmanuelle Barboni, pour l'introduction de cette conférence.

Dans le cadre d'Avenir inclusif et des journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées, Mme Barboni a choisi de donner la parole aux personnes concernées, en préambule à la conférence de Mme Morisod et M. Vanbergue.

Deux bénéficiaires de l'AI et travailleurs externes au « Radeau » témoignent de l'importance de la (re) insertion et des objectifs en lien.

Également, en lien avec la réinsertion, « Le Radeau » travaille actuellement sur le projet « Cheval Blanc » qui n'est autre qu'un projet qui s'inscrit dans la continuité des prestations du « Radeau ». Une Fondation sera créée, indépendante du « Radeau » afin de protéger les intérêts du « Radeau ». Cette Fondation reprendrait la gestion de l'Hôtel du « Cheval-Blanc » qui appartient à la Commune et qui va être rénové.

Ce projet pourrait démarrer fin 2025. Il donnerait la possibilité à des bénéficiaires de travailler, que ce soit dans la restauration, l'hébergement, etc. Deux personnes accueillies font part de l'intérêt de ce projet et de leur ressenti.

➤ **Intervention de deux représentants de l'Office AI**

Pour débiter cette conférence, la parole est donnée à Mme Morisod et M. Vanbergue, respectivement spécialiste en réadaptation et responsable d'équipe de l'Office AI du canton de Fribourg. M. Vanbergue relève la raison d'être de l'Assurance Invalidité qui a pour mission de renforcer l'autonomie des personnes atteintes dans leur santé. Aujourd'hui, Mme Morisod et M. Vanbergue vont parler principalement de la réadaptation et tous les outils et toutes les mesures en place pour aider toutes les personnes concernées. L'Office AI du canton de Fribourg a créé une équipe spécialisée dans la prise en charge des problématiques psychiques. M. Vanbergue explique toutes les mesures mises en place et plus spécialement la mesure de réinsertion. Mme Morisod, conseillère en réadaptation, présente concrètement ce qui se fait lors d'une demande AI, à commencer par un entretien durant lequel on parle de deux pôles importants, à savoir l'état de santé et le parcours professionnel de la personne. Ce qui est important, c'est également de savoir si la personne a un réseau de santé. Ce qui est assez souvent proposé, ce sont les mesures de réinsertion afin de se remettre dans un contexte de travail. L'Office AI travaille avec des partenaires qui vont incarner des réalités professionnelles en prenant compte de l'atteinte à la santé. L'AI a besoin des éléments médicaux des médecins parce que c'est eux qui déterminent les éléments sur lesquels on peut se baser afin de mettre les mesures qui sont adaptées et adéquates. Toutes les rentes sont octroyées sur la base d'un droit.

➤ **Débat**

La conférence se poursuit par quelques questions/réponses.

Notre présidente remercie les représentants de l'Office AI pour leurs informations sur le processus lors d'une demande de rente AI, leurs éclaircissements, etc.

Jillian Fauguel lève cette assemblée en invitant les participants à la collation servie à la boulangerie et préparée par l'équipe de l'accueil et de la boulangerie. Un merci tout spécial à « Avenir Inclusif » pour leur soutien.

ASSOCIATION LE RADEAU

La Présidente :

Jillian Fauguel


La Secrétaire :

Isabelle Moënnat



Orsonnens, le 22 mai 2024